



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

DiRIF

Direction des routes d'Île-de-France

Bilan des actions

2024



Sommaire

Édito	3
L'organisation de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)	4
Les actions de la DiRIF au cœur des JOP de Paris 2024	6
Les évènements institutionnels pendant la période des JOP	10
Exploiter le réseau	11
Entretenir le réseau	17
Moderniser le réseau	22
Travailler à la DiRIF	24
Les grands chantiers à venir pour l'année 2025	30

Édito

2024, l'année du rendez-vous !

Pas une semaine ni même un jour sans évoquer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, que ce soit pour parler de leur organisation, de leur déroulement, ou encore de leur bilan !

De la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques aux dernières célébrations des Jeux Paralympiques, l'été 2024 a été marqué par de multiples réussites qui ont mobilisé toute la DRIEAT. Ce fut un défi particulier pour la DiRIF dont le réseau a été emprunté quotidiennement par les délégations olympiques. Si l'année 2024 aura été une année hors norme pour la DiRIF, elle a surtout marqué l'aboutissement de plusieurs années de préparation mobilisant l'ensemble de nos services : livraison de nos opérations routières, amélioration de la qualité de notre réseau (propreté, assainissement, modernisation de l'éclairage...), renforcement de notre niveau de service, coordination avec nos autorités et partenaires, préparation à la gestion de crise...

Cette mobilisation totale a également impliqué une évolution inédite de notre organisation interne, à effectif constant, pour permettre un niveau de service renforcé afin de réduire nos délais d'intervention en cas d'accident et ainsi faire face aux enjeux de circulation pendant les JOP : activation d'un poste de commandement de supervision du trafic dédié fonctionnant en 3x8, permanence en dortoir pour nos équipes d'intervention 24h/24 et 7j/7, équipes de renfort complémentaires en astreinte à domicile...

La réussite des Jeux, c'est la réussite d'un collectif de travail et c'est donc aussi la nôtre. A ce titre, nous sommes très fiers de l'investissement et du professionnalisme sans faille de nos agents ! Cette réussite, on la doit aussi et surtout à une coordination de longue haleine au sein de la DRIEAT mais également avec l'ensemble de nos autorités et partenaires (Préfecture de la région Île-de-France, Préfecture de police, Préfectures de département, DGITM, Paris 2024, Île-de-France Mobilités, collectivités territoriales...).

Les Jeux auront ainsi marqué un tournant pour la DiRIF dans le développement des relations avec les territoires, dont nous avons tiré des enseignements riches pour la suite. Ils laisseront un héritage durable au sein de la DiRIF dans sa capacité d'organisation, de coordination, de communication et même d'innovation !

Ce bilan des actions 2024 de la DiRIF illustre ainsi non seulement notre contribution au bon déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques mais également notre engagement au quotidien pour exploiter, entretenir et moderniser le réseau routier national francilien avec l'objectif d'offrir toujours la meilleure qualité de service possible à nos usagers.



Emmanuelle Gay

Directrice Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement
et des Transports d'Île-de-France



Jacques Salhi

Directeur Régional et Interdépartemental
adjoint de l'Environnement, de l'Aménagement
et des Transports d'Île-de-France
Directeur des routes d'Île-de-France

L'organisation de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

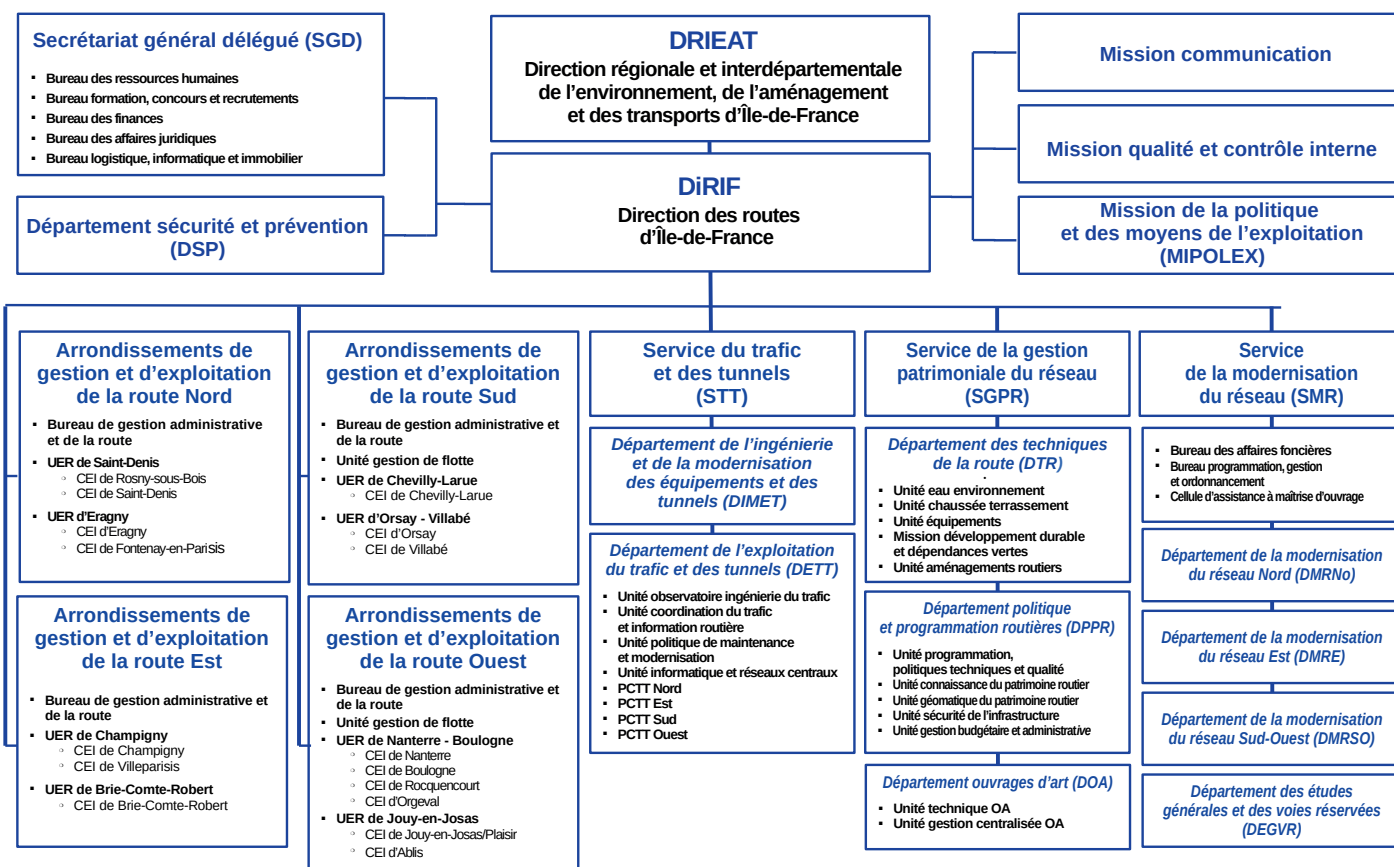
La Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) est un service déconcentré du ministère chargé des transports, placé sous l'autorité du Préfet de la région Île-de-France, coordinateur des itinéraires routiers, au sein de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), une spécificité de l'Île-de-France par rapport aux 10 autres directions interdépartementales des routes de France.

La DiRIF est le gestionnaire du réseau routier national francilien, qui représente 1 100 km d'autoroutes et de routes nationales, dont 500 km de bretelles, 340 échangeurs, 25 tunnels routiers de plus de 300 m et 1 950 ouvrages d'art (ponts, viaducs, tranchées couvertes et murs de soutènement). Son rôle est d'exploiter, d'entretenir et de moderniser le réseau.

Notre organisation

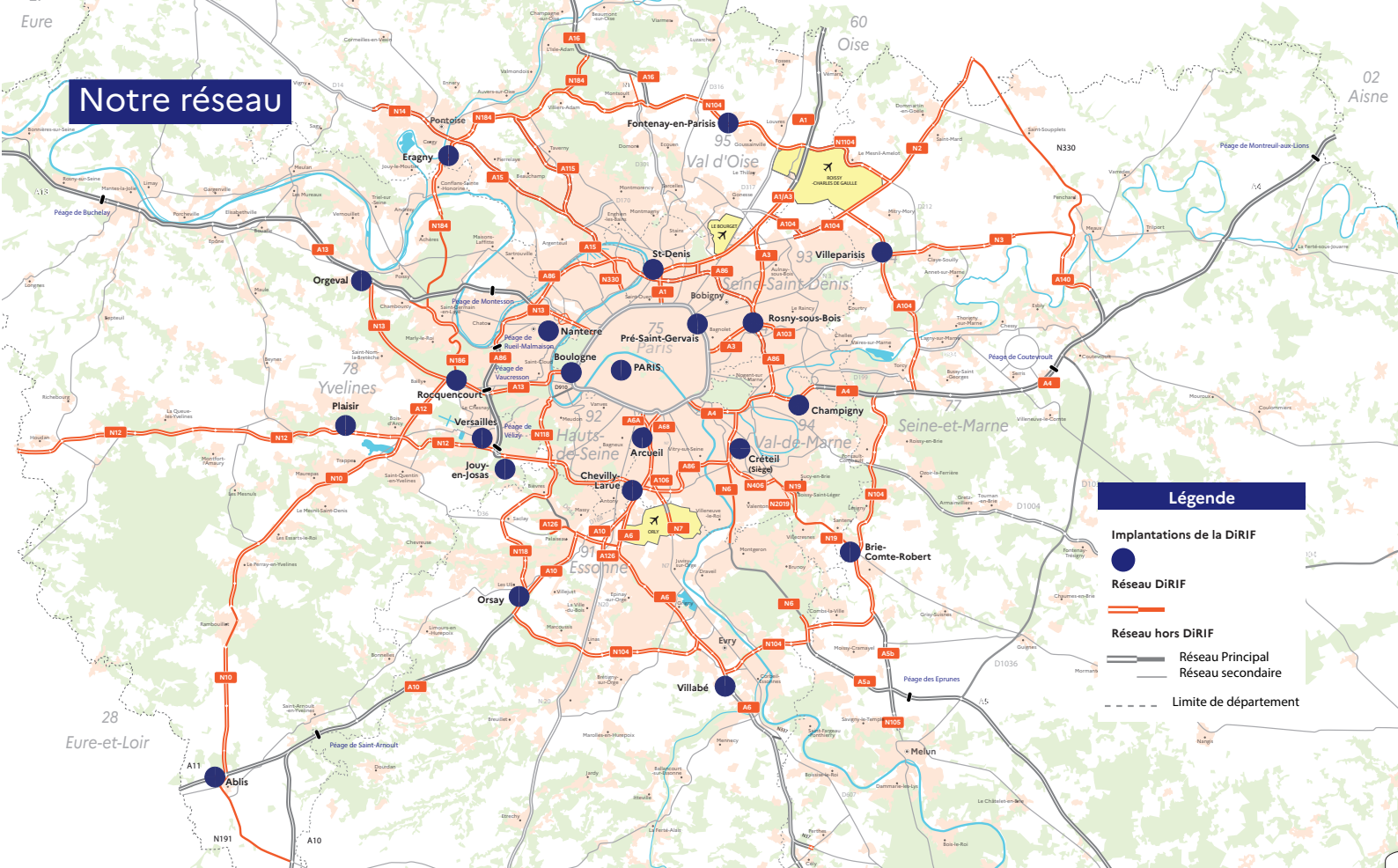
La DiRIF compte 940 agents, dont 45 % d'agents d'exploitation intervenant au quotidien sur le réseau, répartis sur 24 sites en Île-de-France. Son siège est situé à Créteil (94).

Organigramme de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)



UER : Unité d'Exploitation de la Route
CEI : Centre d'Entretien et d'Intervention

Notre réseau



Nos missions

Exploiter le réseau pour garantir aux usagers la meilleure qualité de service possible en toute sécurité

La DiRIF a pour mission d'exploiter un réseau situé au cœur d'une région stratégique où les enjeux de circulation sont majeurs. La DiRIF est garante de la sécurité des usagers et des intervenants sur son réseau. A ce titre, elle assure la gestion et la surveillance du réseau et de ses tunnels 24h/24 et 7j/7, afin de déclencher l'intervention des équipes en cas de panne ou d'accident, tout en informant les usagers en temps réel grâce à son service Sytadin. Les agents d'exploitation de la DiRIF réalisent également les fermetures programmées de nuit, nécessaires à la mise en œuvre des travaux d'entretien indispensables à la viabilité et à la sécurité du réseau.



Entretien la route pour préserver sa durabilité

La DiRIF entretient le patrimoine routier national francilien. Elle rénove les chaussées, entretient les réseaux d'assainissement et maintient à niveau les équipements de la route (signalisation, glissières de sécurité, éclairage public, panneaux à messages variables). Elle veille également à la bonne visibilité du réseau (élagage de la végétation), à sa propreté ainsi qu'à la préservation de la faune et de la flore dans un objectif d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



Moderniser la route pour l'adapter aux évolutions sociétales et technologiques

La DiRIF aménage et modernise le réseau routier pour l'adapter aux nouvelles mobilités ainsi qu'aux évolutions sociétales et technologiques. Dans ce cadre, elle assure la maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation inscrites au Contrat de Plan État-Région Île-de-France (CPER) : construction et réaménagement de routes, mise en œuvre de mesures de protection des riverains contre les nuisances liées à la circulation, et développement des nouveaux usages de la route à travers la création d'un réseau de voies réservées aux transports en commun et au covoiturage. Elle accompagne également les projets d'aménagement en interface avec le réseau routier national, contribuant ainsi au développement des territoires.





Les actions de la DiRIF au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024



Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, qui se sont déroulés du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre, ont été l'événement structurant de l'année 2024 pour la DiRIF. Le réseau routier de la DiRIF a joué un rôle majeur dans le bon déroulement des JOP en permettant l'acheminement des véhicules accrédités et des athlètes dans les meilleures conditions possibles.

Un entretien renforcé du réseau en amont des JOP

Afin de mettre en valeur les itinéraires routiers empruntés par les acteurs olympiques et paralympiques en Île-de-France, un budget exceptionnel complémentaire de 21 millions d'euros, réparti entre 2023 et 2024, a été alloué à la DiRIF pour l'entretien du réseau routier national. Les travaux ont notamment porté sur :



La propreté : Si les travaux liés à la propreté (ramassage des débris et balayage de la chaussée et des accotements) sont réalisés tout au long de l'année lors de fermetures programmées, des opérations spécifiques de nettoyage, visant notamment à supprimer de nombreux tags, ont été menées au printemps 2024, juste avant le début des Jeux ainsi qu'entre les périodes olympique et paralympique.



L'assainissement : Afin de garantir un fonctionnement optimal des itinéraires olympiques, la DiRIF a procédé au cours des mois de mai et juin 2024 à des travaux complémentaires exceptionnels sur les réseaux d'assainissement : nettoyage des regards à grilles, des caniveaux de surface, curage des fossés et des caniveaux de surface. Lors de la période estivale où les orages sont courants, la stagnation d'eau sur les routes peut générer un défaut d'adhérence des véhicules et provoquer des événements pouvant entraîner une fermeture d'axe.



La signalisation : Le changement des panneaux de signalisation abîmés ou illisibles et la remise en peinture de la signalisation horizontale sur les itinéraires olympiques ont été initiés dès le début de l'année 2023 jusqu'à la fin du mois de juin 2024. Une signalisation de jalonnement spécifique à destination des chauffeurs des bus accrédités a, par ailleurs, été installée à la demande de Paris 2024 sur les itinéraires olympiques et paralympiques à l'approche des sites de compétition et au niveau des échangeurs pour que les chauffeurs puissent se repérer plus facilement.



La sécurisation : Des travaux de sécurisation d'une section de l'autoroute A1 depuis le tunnel du Landy jusqu'au niveau du Stade de France et de la piscine olympique se sont déroulés entre mai et juin 2024, à la suite d'une première phase réalisée en 2023. Ces travaux ont consisté à installer une clôture de 2 mètres de haut dans le sens Paris-province, afin d'empêcher les traversées piétonnes de l'autoroute. Parallèlement, une opération importante de modernisation de l'éclairage a également été menée sur un linéaire de 35 km sur les autoroutes A1 et A3.

Ces travaux d'entretien supplémentaires conséquents ont été réalisés à effectif constant au sein des 4 arrondissements de gestion et d'exploitation de la route (AGER) de la DiRIF, ce qui a impliqué une mobilisation accrue des agents d'exploitation et des services support depuis 2023. Cette mobilisation s'est traduite par un très grand nombre de fermetures nocturnes sur le réseau, en augmentation par rapport à 2023, avec un record de 26 fermetures sur le mois de juin 2024 !

Les projets routiers

Les déplacements routiers pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques ont bénéficié de la réalisation de plusieurs grands projets d'aménagement routier qui ont été livrés dans le respect du calendrier fixé. Réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la DiRIF, ces projets ont été financés en majorité par la SOLIDEO.

Le contournement Est de Roissy

Le contournement Est de Roissy, mis en service en octobre 2023, qui compte la création de 9 km d'autoroute, de 7 km de routes départementales, de 3 échangeurs et de 6 ouvrages d'art, a permis de fluidifier l'accès Est de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et surtout de boucler la Francilienne entre l'A1 et la RN2 pour reporter le trafic de transit sur l'A104 et assurer ainsi des liaisons plus faciles entre les pôles de développement. Ce projet a représenté un coût global de 240 millions d'euros. Il a été cofinancé dans le cadre du CPER Île-de-France par l'État, la Région Île-de-France, Aéroports de Paris, les départements du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne ainsi que la communauté d'agglomération Roissy-Pays de France.



Le réaménagement des échangeurs Pleyel (A86) et de Porte de Paris (A1)

Le réaménagement des échangeurs de Pleyel (A86) et de Porte de Paris (A1) sur la commune de Saint-Denis a contribué à améliorer la desserte routière du secteur Pleyel et donc à faciliter l'accès au Village des athlètes, le reliant aux autres sites olympiques et paralympiques via l'A86 et les autres axes autoroutiers. Cette opération a également permis d'améliorer la circulation des modes doux par la création de liaisons piétonnes et cyclables, permettant d'atténuer l'effet de coupure urbaine de l'A86. Le coût de l'opération, qui représente 85 millions d'euros, a été financé à 100 % par la SOLIDEO.



L'écran acoustique du Village des athlètes

L'écran acoustique du Village des athlètes a été réalisé sur la rive sud de l'A86 intérieure entre Villeneuve-la-Garenne et Saint-Denis, spécifiquement dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques pour protéger le Village des athlètes, situé à Saint-Denis, des nuisances sonores dues au trafic routier. Cet ouvrage, livré en avril 2024, représente un linéaire de 700 mètres pour 4,5 mètres de haut, pour un coût de 10,2 millions d'euros financé à 100 % par la SOLIDEO. A l'issue des Jeux, il laissera un héritage durable et positif pour les futurs habitants et riverains du territoire.





Les actions de la DiRIF au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

L'aménagement des voies réservées olympiques et paralympiques (VROP)

Le dossier de candidature de Paris aux JOP prévoyait la réalisation d'un réseau de voies réservées à la circulation des accrédités, reliant le Village des athlètes aux autres sites de compétition.

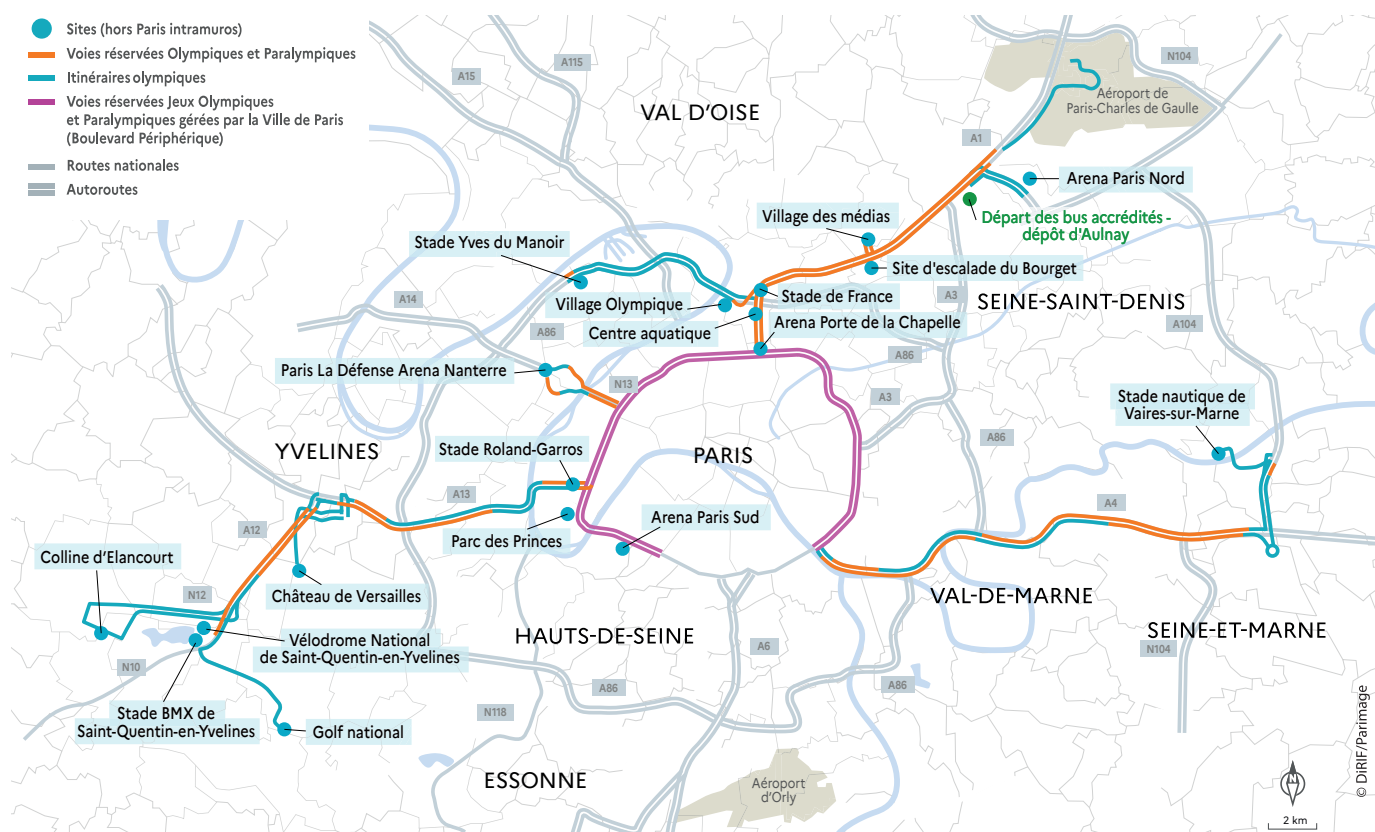
L'engagement avait été pris d'assurer l'accès en 30 minutes aux sites olympiques situés à moins de 10 km du Village et de garantir globalement des temps de parcours fiables pour l'ensemble des autres sites.

Pour répondre à cet objectif, la DiRIF a aménagé un réseau de voies réservées de 100 km en Île-de-France sur l'A1, l'A12, l'A13, l'A4 et la RN13. Seuls les véhicules accrédités par le comité d'organisation de Paris 2024, les véhicules de secours, de sécurité, des transports en commun (dont le service PAM d'Île-de-France Mobilités pour les Personnes à Mobilité Réduite) et les taxis étaient autorisés à les emprunter. Le contrôle des véhicules autorisés à circuler était assuré par les services de la Préfecture de police.

Cet aménagement représente un coût global de 17,7 millions d'euros financé par l'Etat et la SOLIDEO. Dans le cadre du volet Héritage des JOP, il est prévu que les voies réservées sur l'A1 et l'A13 soient pérennisées et activées en cas de forte congestion pour réduire les temps de parcours et favoriser le covoiturage. En complément, des mesures d'exploitation ont été également mises en place pour fluidifier les itinéraires olympiques sur certains points spécifiques du réseau, telles que la fermeture de plusieurs bretelles d'autoroutes ou encore des réductions de voies sur l'A1 et l'A3.

Une centaine d'itinéraires de délestage a également été définie en coordination avec l'ensemble des partenaires (Préfectures de département, forces de l'ordre et gestionnaires locaux de voirie) pour proposer des solutions alternatives aux accrédités en urgence en cas d'événements majeurs sur les voies réservées olympiques et paralympiques.

Le réseau des voies réservées olympiques et paralympiques





Une organisation exceptionnelle mise en place au sein de la DiRIF

L'organisation de l'exploitation

Pour faire face aux enjeux de circulation et à la demande de la Préfecture de police, le niveau de service de la DiRIF en matière d'exploitation a été rehaussé durant la période des JOP. Une équipe d'intervention était présente 24h/24 et 7j/7 au sein des 9 centres d'exploitation et d'intervention (CEI) concernés par des itinéraires olympiques (Boulogne, Rocquencourt, Nanterre, Jouy-en-Josas, Champigny, Villeparisis, Rosny, Saint-Denis et Chevilly-Larue) pour permettre de réduire les délais d'intervention. Un dispositif exceptionnel de permanence en dortoir a également été mis en place pour toutes les équipes mobilisées la nuit.

En complément de l'équipe permanente, une équipe de renfort a été mobilisée au sein de ces 9 CEI durant les jours ouvrés et positionnée en astreinte à domicile en dehors de ces horaires et durant le week-end.

Le poste de commandement trafic JOP

Un poste de commandement trafic spécifique a été mis en place pour gérer la circulation pendant les JOP. **Les enjeux de circulation ont impliqué un fonctionnement 24h/24 et 7j/7 de ce poste de commandement avec la mobilisation d'équipes de 4 personnes postées en 3x8 durant les 2 périodes olympiques et paralympiques.** Les principales missions du PC Trafic JOP étaient d'avoir une vision globale du trafic, de coordonner la gestion des incidents graves et des interventions sur les itinéraires olympiques et de proposer des mesures d'exploitation à la Préfecture de police.

Le fonctionnement du PC Trafic JOP a impliqué une collaboration étroite et une remontée d'informations quotidienne avec :

- la Préfecture de police de Paris, qui avait pris la compétence de police de circulation sur les VROP, les itinéraires olympiques et paralympiques ainsi que sur les itinéraires concourant à la desserte des sites ;
- les Centres Opérationnels Départementaux (COD) car les Préfectures de département avaient conservé la compétence sur la sécurité des tunnels ;
- le centre opérationnel Roquelaure (COR), créé spécifiquement pour la gestion de crise des JOP au niveau de notre pôle ministériel.

Un agent de la DiRIF était également posté à la Préfecture de police lors des cérémonies et des épreuves sur route afin de faciliter les échanges avec notre poste de commandement lors de ces événements sensibles.

Un dispositif de communication d'ampleur mis en place

La tenue des JOP a nécessité la mise en place d'un dispositif de communication d'ampleur visant à préparer le public aux contraintes de circulation liées aux JOP et ainsi à optimiser les conditions de circulation sur le réseau. Cela s'est traduit par plusieurs actions phares.

La campagne nationale «Anticiper les Jeux» a été lancée en janvier 2024 au niveau ministériel pour inciter les Franciliens et les entreprises à adapter leurs comportements (télétravail, livraisons nocturnes, éviter les heures de pointe, etc.) pendant les JOP. La DiRIF y a participé en affichant cette campagne le long des routes et en partageant ses données routières sur le site de la campagne : www.anticiperlesjeux.gouv.fr



L'évolution de l'application mobile Sytadin : l'application mobile de Sytadin a connu une évolution significative dans le cadre des Jeux avec la création d'une rubrique dédiée «JOP 2024», permettant aux usagers de consulter le périmètre de sécurité autour des sites olympiques, les restrictions de circulation, l'emplacement des voies réservées olympiques et paralympiques ainsi que les fermetures de routes en temps réel liées aux JOP.

Le partenariat de la DiRIF avec la radio 107.7 Île-de-France : La DiRIF a renforcé son partenariat, lancé en 2021, en réalisant des chroniques quotidiennes au micro de la radio 107.7 Île-de-France pour donner des conseils de circulation pendant la période des JOP. Une première pour les cadres de la DiRIF !





Les événements institutionnels pendant la période des JOP

Visite du Ministre chargé des transports le 31 juillet 2024

Le Ministre chargé des transports, Patrice Vergriete, s'est rendu le 31 juillet sur le site de la DiRIF de Créteil-l'Echat pour saluer les équipes mobilisées et partager un premier bilan de fonctionnement des voies réservées. Il était accompagné par Sophie Thibault, Préfète du Val-de-Marne, Florent Bardon, coordinateur national des mobilités pour les JOP et Thierry Hebbrecht, conseiller régional d'Île-de-France.



Cérémonie de remerciements aux acteurs de la mobilité mobilisés du 8 août 2024

Trois jours avant la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques, le Ministre chargé des transports a souhaité réunir le 8 août 2024 les acteurs opérationnels de la mobilité afin de saluer leur mobilisation dans le cadre des JOP 2024. Une délégation de la DiRIF était présente aux côtés des collègues de la RATP, de la SNCF et de VNF.



Cérémonies de remerciements aux agents de la DiRIF en septembre 2024

Afin de remercier l'ensemble des agents de la DiRIF, la Direction a organisé 4 moments de convivialité au sein des 4 arrondissements de gestion et d'exploitation de la route (AGER) les 10, 11, 12 et 13 septembre 2024 à Nanterre, Champsigny-sur-Marne, Chevilly-Larue et Saint-Denis.

Une « cérémonie de clôture » a également été organisée le 25 septembre à Créteil-l'Echat en présence de Pierre-Antoine Molina, Préfet, Secrétaire général aux politiques publiques, représentant le Préfet de la région Île-de-France, à laquelle nos autorités et partenaires étaient associés : DGITM, Paris 2024, Préfecture du Val-de-Marne et CRS autoroutière.



Exploiter le réseau

La gestion de la circulation

Le réseau de la DiRIF s'inscrit au cœur d'une région stratégique où les enjeux de circulation sont majeurs. La région compte chaque jour 41,8 millions de déplacements sur son territoire, dont 14 millions réalisés en voiture (EGT 2020), ce qui en fait le premier mode de transport.

Le réseau, qui se caractérise par des niveaux de trafic importants et une complexité du maillage des axes routiers, fait l'objet d'une surveillance permanente. La DiRIF dispose ainsi de 4 Postes de Contrôle Trafic et Tunnels (PCTT) répartis par secteur géographique avec l'appui d'un Centre régional de Coordination du trafic (CTT) pour superviser la circulation sur le réseau 24h/24 et 7j/7.

En cas d'incidents, les opérateurs au sein des PCTT déclenchent les actions et les interventions des agents d'exploitation de la DiRIF sur le terrain, en coordination avec les forces de l'ordre présentes à leurs côtés dans chaque PCTT.

L'année 2024 aura été marquée par plusieurs événements d'ampleur variable impactant le réseau : la fermeture de l'autoroute A13 au niveau du viaduc de Saint-Cloud entre avril et juin, les manifestations d'agriculteurs en février et en novembre, de taxis en mars, ainsi que des intempéries (inondations) en octobre.



L'innovation au sein de la DiRIF

Afin de renforcer l'information trafic pendant les périodes de travaux dans des zones où les Panneaux à Messages Variables (PMV) sont moins fréquents, la DiRIF a innové en lançant une expérimentation de Panneau Autonome Mobile (PAM) ! La spécificité du PAM est d'être intégré au Système d'Aide à la Gestion du Trafic (SAGT) de la DiRIF, ce qui permet de diffuser à distance des messages comme sur un PMV classique. Le prototype du PAM a été livré en février 2024 puis déployé dès le mois d'avril sur un chantier. Si les premiers résultats sont positifs, le PAM continuera d'être expérimenté afin de tester son autonomie sur le long terme.

Baromètre mensuel du trafic



Un baromètre trafic du réseau routier national d'Île-de-France est réalisé de façon mensuelle. Ce baromètre, disponible sur le site Internet de la DiRIF, indique la fréquentation moyenne sur le réseau, l'évolution des temps de parcours, le cumul des bouchons ainsi que les événements marquants.

250

kilomètres de bouchons
cumulés en moyenne
le matin en semaine
(environ 300 km en soirée)

43 400

interventions des équipes
d'intervention sur le terrain
(soit 1 intervention environ
toutes les 12 minutes)

Exploiter le réseau

Gestion de crise : la fermeture de l'A13 d'avril à juin 2024

A l'occasion d'une fermeture programmée de l'autoroute A13 pour travaux, dans la nuit du 18 au 19 avril 2024, une fissure transversale a été découverte par des agents de la DiRIF, dans le cadre d'une patrouille, entre le viaduc de Saint-Cloud et le tunnel de Saint-Cloud.

Cette fissure était le résultat d'un mouvement de terrain, causé par des travaux d'un chantier voisin réalisés à proximité d'un mur de soutènement de l'autoroute. Ces travaux avaient également provoqué des fissures sur un ouvrage d'assainissement géré par le Département des Hauts-de-Seine, situé à 4 mètres de profondeur sous l'autoroute.

Après une période d'expertise et de surveillance constante, des travaux de remblaiement devant le mur de soutènement, de reprise de la chaussée et de l'ouvrage d'assainissement ont pu être réalisés en coordination avec les différents acteurs concernés dans un temps record.

La mobilisation sans précédent des équipes de la DiRIF et de ses prestataires externes a ainsi permis de garantir une réouverture progressive à la veille

des JOP. L'autoroute A13 était en effet un itinéraire olympique stratégique des Jeux comprenant une voie réservée olympique et paralympique. Sa réouverture constituait donc un enjeu majeur. Le sens province-Paris a pu être réouvert sur une voie de circulation à partir du 10 mai 2024, puis sur les deux voies au 20 juin. La réouverture totale de l'A13 a eu lieu dans les deux sens de circulation dès le 24 juin.



La période de viabilité hivernale (VH)

Si les épisodes hivernaux sont généralement de courte durée en Île-de-France, ils ont néanmoins des conséquences qui peuvent rapidement impacter la capacité des Franciliens à se déplacer, en particulier sur le réseau routier national. Pour y répondre, la DiRIF se dote chaque année de mi-novembre à mi-mars d'une organisation solide et capable de faire face à toutes les situations pour garantir la sécurité des usagers sur le réseau ainsi que celle de ses agents en intervention. On parle alors de dispositif de viabilité hivernale.

Le dispositif de viabilité hivernale de la DiRIF s'inscrit dans le cadre du Plan Neige Verglas en Île-de-France (PNVIF) piloté par la Préfecture de police de Paris qui assure une prise de décisions coordonnée entre l'ensemble des acteurs franciliens de la mobilité

(gestionnaires de voirie, exploitants de transports publics, forces de l'ordre etc.), notamment en cas de crise. **Ainsi, l'Île-de-France a été touchée en 2024 par trois épisodes neigeux dans la nuit du 8 au 9 janvier, du 16 au 19 janvier puis du 21 au 22 novembre, qui ont nécessité l'activation du poste de commandement zonal de la DiRIF, en lien avec la Préfecture de police.** Ces situations de crise ont entraîné dans deux cas un passage du Plan Neige Verglas en Île-de-France en niveau 3 (le plus élevé).

Dans ce cadre, deux visites ministérielles ont eu lieu au poste de commandement zonal de la DiRIF situé à Créteil-l'Echat (94) pour faire le point sur les conditions de circulation, rencontrer les équipes mobilisées et rendre compte de la situation auprès des médias.

13 000

tonnes
environ de sel
en stock

60

circuits
de traitement sur le
réseau de la DiRIF

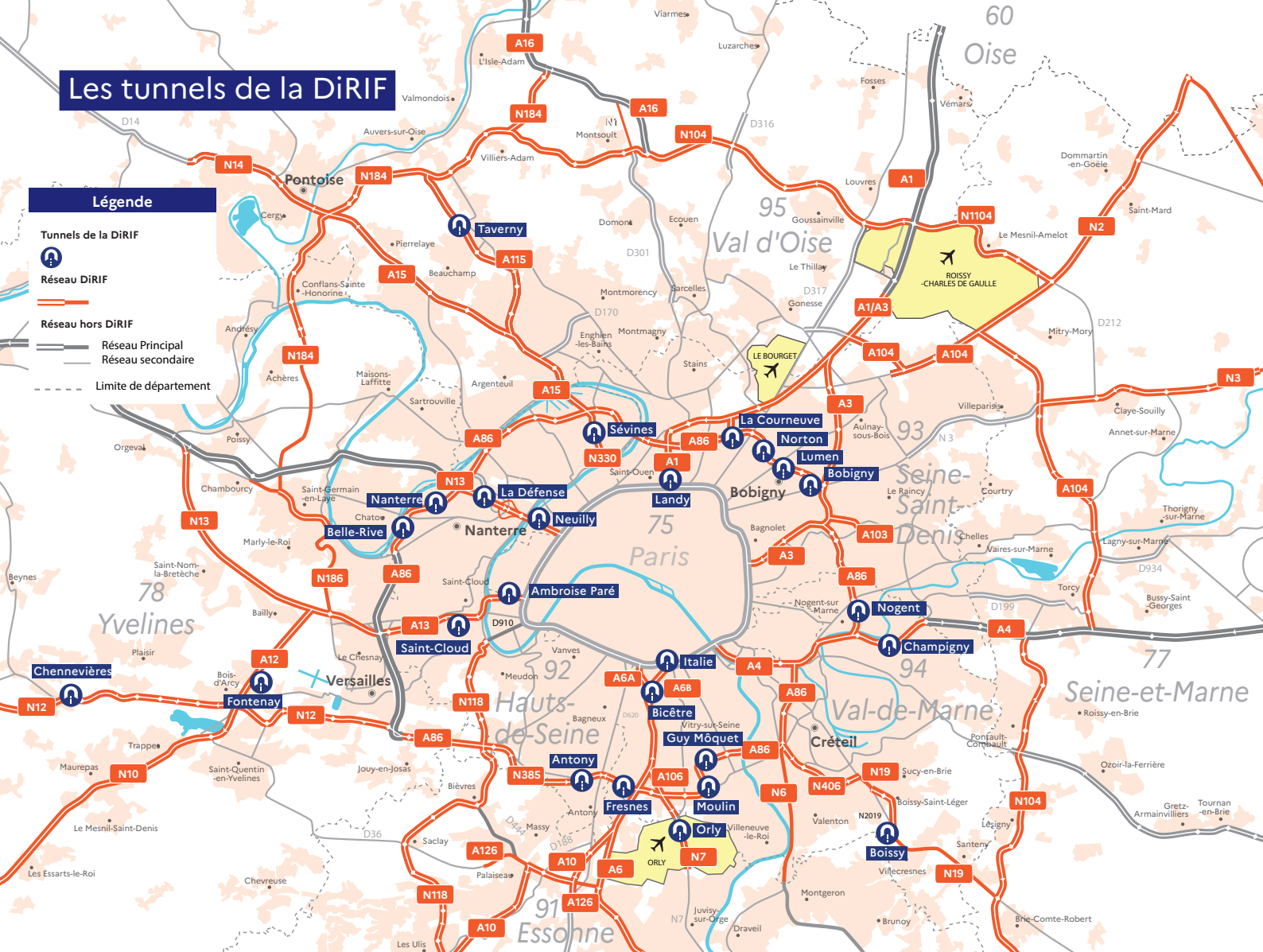
74

engins de service hivernal
répartis dans les centres
d'entretien et d'intervention

600

agents mobilisables 24h/24
dont environ 160 agents
d'intervention simultanément

Les tunnels de la DiRIF



La gestion des tunnels

La DiRIF gère un patrimoine de 25 tunnels de plus de 300 m pour un linéaire cumulé de 49 km. Elle est ainsi le premier gestionnaire de tunnels routiers de plus de 300 m en France. Tous les tunnels de la DiRIF supportent un trafic quotidien important, jusqu'à 200 000 véhicules par jour, dont 5 à 10 % de poids lourds.

Gouvernance

Chaque tunnel est soumis à une autorisation de mise en service, attestant que tous les aspects de la sécurité sont pris en compte. Elle est délivrée par le Préfet de département, après la présentation d'un dossier de sécurité mis à jour tous les 6 ans.

La mise en place de comités de suivi dédiés à la thématique tunnels, élargie aux préfectures de département, a marqué un tournant en 2024. Cela a permis au service du trafic et des tunnels de la DiRIF de présenter le travail conséquent mené au cours de l'année sur les autorisations de mise en service des tunnels. A la fin de l'année 2024, tous les tunnels franciliens étaient couverts par une autorisation de mise en service formalisée, à l'exception du tunnel de Chennevières, qui est soumis à un programme de modernisation dont les travaux vont démarrer à l'été 2025.

Les évènements significatifs en tunnel

L'année 2024 a été marquée par 150 évènements significatifs survenus en tunnel : 125 accidents corporels, 9 incendies et 15 évènements ayant entraîné une fermeture non programmée.

Les évènements dits « significatifs », au titre de l'arrêté du 18 avril 2007, correspondent à tous les accidents et incendies survenus à l'intérieur d'un tunnel ainsi que les autres évènements ayant nécessité une fermeture non programmée.





Exploiter le réseau

La gestion des tunnels

Les avancées majeures de l'année

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ont été un évènement catalyseur permettant d'atteindre d'une manière accélérée des objectifs déjà planifiés. Deux avancées majeures ont caractérisé cette année 2024 :

- En matière de **cybersécurité**, la séparation des réseaux bureautiques et industriels ainsi que la mise en application de scénarios de continuité d'exploitation des tunnels en cas de panne informatique lourde étaient une attente forte avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Cet objectif a été atteint.
- Dans cette même dynamique, la **mise en place en mars 2024 d'une procédure de bascule vers un Poste de Contrôle Trafic Tunnel (PCTT) de secours** a permis de garantir la continuité de la supervision des tunnels en cas de défaillance d'un poste de contrôle. Ce dispositif, prenant en compte à la fois les aspects techniques et humains, assure une reprise rapide et efficace du contrôle des équipements de sécurité.

Les exercices de sécurité en tunnel

En 2024, le calendrier de programmation des exercices de sécurité en tunnel en Île-de-France a été contraint par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Six exercices ont pu néanmoins être réalisés dont trois exercices au format cadre (sur table) et trois exercices majeurs sur le terrain. La réalisation de ces exercices est par ailleurs en progression constante depuis 2018.

Ces exercices jouent un rôle essentiel dans la formation et le maintien des compétences des personnels de la DiRIF, ainsi que des différents acteurs externes (services de secours, forces de l'ordre, etc.). Ils permettent notamment de vérifier l'application des procédures de sécurité, d'évaluer la coordination interservices, et de tester les équipements et installations des infrastructures.



Pour en savoir plus : Consultez le bilan des actions 2024 pour la sécurité des tunnels sur le site Internet de la DiRIF.

7

dossiers de sécurité déposés
(Fontenay, La Courneuve,
Nogent, Thiais, Antony,
Fresnes et Belle Rive)

5

autorisations de mise en
service renouvelées (Ambroise
Paré, Saint-Cloud, Fontenay,
La Courneuve et Nogent)

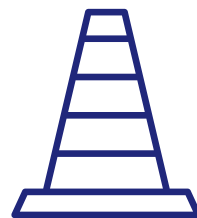
150

événements significatifs en
tunnel (fermeture, incendie
ou accident corporel)

9

incendies en tunnel
(Italie, Guy Môquet, Bicêtre,
Fontenay, Landy et Bobigny)





La sécurité des agents

La politique d'hygiène et de sécurité de la DiRIF s'appuie sur des procédures internes formalisées, sur le rôle essentiel des acteurs de la sécurité et de la prévention au service des agents ainsi que sur la formation métier.

Les agents d'exploitation, qui représentent 45% des effectifs de la DiRIF, sont confrontés au quotidien à des situations dangereuses ainsi qu'à des incivilités en augmentation constante. Cette situation est liée à un contexte spécifique à l'Île-de-France :

- le réseau est marqué par des fermetures travaux nocturnes régulières tout au long de l'année, qui sont assurées par les agents de la DiRIF. Cela peut être source de frustration, d'incivilités et de situations dangereuses de la part des usagers, comme par exemple : non-respect des balisages, insultes et agressions à l'encontre des agents, accès dans les bretelles à contre-sens et même stationnement de poids lourds sur la bande d'arrêt d'urgence, en fin de bretelle et dans les accès de service ;
- La présence de dépanneurs sauvages, qui surveillent le réseau et interviennent pour prendre en charge le véhicule, crée un conflit avec les dépanneurs officiels. En conséquence, ils allongent les délais d'intervention des agents de la DiRIF sur le réseau et font donc augmenter le risque encouru.

Les agents de la DiRIF interviennent en majorité sur accident, ils sont donc très exposés sur la chaussée. Les accidents de matériel les impactant restent très fréquents avec une moyenne de 6 fourgons et 6 flèches lumineuses de rabattement (FLR) percutés chaque année.

Dans ce cadre, la DiRIF a accueilli deux visites officielles en février et novembre 2024. Ces visites avaient pour objectifs de rencontrer et d'échanger avec les agents sur les enjeux de sécurité auxquels ils sont confrontés au quotidien mais également les accompagner dans leurs missions.

Elles ont été également l'occasion pour la DiRIF de souligner l'importance de la communication au niveau national pour continuer de sensibiliser les usagers aux risques encourus sur la route.



28 février 2024 - Visite de Rodolphe Gintz, directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM), sur le site de Saint-Denis



25 novembre 2024 - Visite de Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires et de la décentralisation et de François Durovray, ministre délégué chargé des transports, au centre de Chevilly-Larue



Exploiter le réseau

L'accent mis sur la formation des métiers d'exploitation

La formation aux métiers de l'exploitation est essentielle pour les agents dans l'exercice de leurs missions au quotidien car il en va de leur sécurité mais également celle des usagers. **A ce titre, la DiRIF a tenu à mettre l'accent sur la formation avec l'organisation de sessions de formation régulières tout au long de l'année pour les agents d'exploitation et les responsables d'intervention de chantier. Ils sont ainsi formés à :**

- QUAPODES (Qualification à la pose et à la dépose de la signalisation) ;
- les garanties minimales et indemnités ;
- l'utilisation des engins de service hivernal (ESH) ;
- la sécurité des agents : charte de prévention des addictions, port des EPI, etc.
- la déontologie (grands principes de la fonction publique).

Une journée de formation sur la viabilité hivernale (VH) a été organisée le 17 octobre 2024 pour les cadres de l'exploitation.

Après une présentation des grands enjeux de la viabilité hivernale par la direction de la DiRIF, la journée s'est structurée autour d'ateliers de travail, d'échanges et de tests de connaissances sur la météorologie, la gestion de crise et les garanties minimales.

Cette journée était importante pour les cadres car elle accompagna la saison des sessions de formation sur la viabilité hivernale à destination des responsables d'intervention (RI), qui se sont déroulées tout au long du mois de novembre.

Le cas de la formation des métiers d'exploitation de tunnel routier

La formation des acteurs de l'exploitation d'un tunnel routier revêt un caractère obligatoire.

En 2024, les actions de formation menées au sein de la DiRIF ont permis d'entretenir et de développer les compétences du personnel exploitant, avec une combinaison de formation initiale et continue.

Des innovations pédagogiques ont été mises en place dans ce cadre, comme l'utilisation de maquettes 3D pour des mises en situation plus réalistes.

Un socle de formation continue à destination des Opérateurs Sécurité Trafic (OST), incluant 5 modules, a été créé :

- Un module «gestion du stress» ;
- Un module de «mise en situation sur le logiciel de contrôle commande des tunnels» ;
- Un module de «mise en situation sur table» ;
- Un module «instruction technique et équipements» ;
- Un module «réglementation et trafic» (déploiement prévu en 2025).

Lancement des séminaires d'encadrement de l'exploitation au sein de la DiRIF

La Direction de la DiRIF a souhaité aller plus loin dans la formation en lançant la première édition des séminaires d'encadrement de l'exploitation en 2024. Quatre rencontres ont ainsi été organisées entre mai et juin 2024 au sein de chaque arrondissement de gestion et d'exploitation de la route (AGER).

Ces rencontres avaient pour objectifs d'échanger sur les problématiques que rencontrent les cadres d'exploitation dans leurs missions, mais également de rappeler l'importance d'une bonne coordination entre services et de mettre en commun les bonnes pratiques.

Des ateliers par groupe se sont déroulés dans ce cadre pour laisser la parole libre sur les difficultés du quotidien rencontrées par les agents qu'il s'agisse du matériel, de la sécurité et de l'environnement. Cette démarche, qui a reçu un accueil positif de la part des participants, se poursuivra en 2025.



Entretenir le réseau

L'évolution du réseau routier national francilien en application de la loi 3DS

La loi « 3DS » du 21 février 2022 et ses décrets d'application ont permis aux collectivités intéressées de se porter volontaires pour développer des politiques de mobilité cohérentes à l'échelle de leur territoire, notamment au service des mobilités durables.

Cela s'est matérialisé par le transfert aux départements et aux métropoles d'axes routiers structurants pour les déplacements de proximité.

En Île-de-France, les dispositions de la loi « 3DS » se sont traduites en 2024 par le transfert de la RN4 et de la RN36 au Département de la Seine-et-Marne.

Ce transfert a entraîné une adaptation du périmètre d'intervention de l'arrondissement de gestion et d'exploitation de la route (AGER) Est en raison du transfert du centre de Rozay au Département et de la mise à disposition dans ce cadre d'une dizaine d'agents.

Ce transfert a également entraîné l'adaptation des processus d'interventions (patrouilles, circuits de viabilité hivernale etc.) au sein de l'AGER Est pour tenir compte de cette nouvelle situation.



Retour sur les grands travaux d'entretien de l'année

La tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques à l'été a nécessité d'adapter l'organisation des travaux d'entretien programmés du réseau, dont une majorité se déroule habituellement pendant la période estivale.

Les travaux consacrés à l'entretien et à l'exploitation représentaient 220 millions d'euros en 2024. Ils ont porté à la fois sur la rénovation des chaussées, les réparations d'ouvrages d'art, le remplacement d'équipements de la route (signalétique, éclairage, glissières de sécurité etc.) et l'assainissement.

La programmation des fermetures nécessaires à la réalisation de ces travaux fait l'objet d'une coordination avec les autres gestionnaires franciliens de voirie (Ville de Paris, départements et sociétés d'autoroutes concessionnaires) et permet d'acter en fin de chaque année un calendrier prévisionnel pour l'année suivante ainsi que des itinéraires de déviation adaptés pour les usagers selon les territoires.

115

km de chaussées rénovées engagées en 2024 avec un taux moyen de 40 % d'agrégats de chaussées recyclés

300

opérations d'entretien réalisées sur 200 ouvrages d'art

10

km de dispositifs de retenues entretenus ou changés

400

m² d'écrans acoustiques remplacés



Entretenir le réseau

Secteur Nord (Départements 93 & 95)

Chantier de rénovation des chaussées sur la RN14

Des travaux de rénovation des chaussées sur la N14 et l'A15 dans le sens province-Paris au niveau des communes de Puiseux-Pontoise, Cergy et Pontoise (95) se sont déroulés sur 17 nuits entre le 13 mai et le 26 juin, sur un linéaire global de plus de 5 km, pour un coût de 2,6 millions d'euros. Ils font suite à des travaux de réparation réalisés en urgence en début d'année en période hivernale, après le constat d'importants nids de poule sur ce secteur ayant eu un fort écho médiatique et fait l'objet d'un grand nombre de réclamations des usagers. Les travaux se poursuivront en 2025 et 2026.

Démolition de la passerelle piétonne de Sannois

Fermée depuis 2014 après plusieurs accidents et en raison de sa dégradation, la démolition de la passerelle piétonne municipale de Sannois dans le Val-d'Oise était un chantier attendu, qui a nécessité la fermeture de l'A15 et l'A115 sur les communes de Sannois, Argenteuil et Franconville dans les deux sens de circulation sur 8 nuits entre fin mai et début avril, pour un coût de 500 000 euros, financé à 50 % par la DiRIF et à 50 % par la commune de Sannois. Une visite de chantier a été organisée à cette occasion en présence de Cyril Alavoine, sous-préfet d'Argenteuil, de Bernard Jamet, maire de Sannois et de la presse locale.

Secteur Sud (Départements 91 & 94)

Chantier de rénovation des chaussées sur l'A6

Un programme de rénovation des chaussées est engagé depuis 2021 sur l'autoroute A6, axe majeur reliant Paris à Lyon, tout en assurant la desserte de l'agglomération francilienne dans sa partie Sud jusqu'à la porte d'Italie, afin de répondre aux problématiques de nids de poule, de décollement de cailloux et de défaut d'adhérence de l'axe.

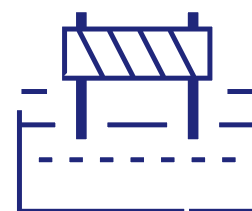
L'autoroute a ainsi fait l'objet d'un chantier de rénovation des chaussées au cours de l'année 2024 pour un coût total de plus de 4,2 millions d'euros, au niveau des communes de Savigny-sur-Orge, Longjumeau, Morangis et Chilly-Mazarin, entre les échangeurs avec la RD25 et de l'A126 reliant l'A10 à l'A6. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes dans un sens puis dans l'autre, en avril puis entre fin septembre et octobre, sur un linéaire global de plus de 6 km. Ils comprenaient également la mise en place de 500 mètres de revêtement acoustique sur la commune de Morsang-sur-Orge.

Remplacement des écrans acoustiques de Thiais

Les écrans acoustiques en bois, implantés à la fin des années 1980 en haut du talus de l'A86 à Thiais, entre les deux tunnels du Moulin et de Guy Môquet, étaient endommagés suite à des intempéries au cours de l'été 2020 et posaient des enjeux majeurs de sécurité. Ils ont fait l'objet d'un remplacement au cours de l'année 2024 pour un coût d'1 million d'euros.

Les travaux ont consisté en la mise en place d'écrans neufs et d'aménagements paysagers. L'intérieur des écrans est rempli de laine minérale acoustique haute densité, permettant de garantir l'absorption des ondes. La couleur verte des panneaux favorise par ailleurs une meilleure intégration paysagère. Le chantier, finalisé à l'été 2024, a fait l'objet d'une visite de terrain en présence de Sébastien Curlier-Andrade, adjoint au maire de Thiais chargé des mobilités et des services municipaux le 14 juin pour constater l'avancée des travaux.





Secteur Est (Départements 77 & 94)

Chantier de rénovation des chaussées sur l'A4 et l'A86

Un important chantier de rénovation de la chaussée sur l'A4 et l'A86 a été engagé, entre avril et juin 2024 au niveau des communes de Créteil, Choisy-le-Roi, Villiers-sur-Marne et Champigny-sur-Marne. Les travaux se sont déroulés sur 5 semaines en 3 phases distinctes et couvraient un linéaire global record de 16 km. Pour réaliser ces travaux, ce sont 25 500 tonnes de béton bitumineux qui ont été utilisées. Le coût de l'opération représente un investissement total de 3,5 millions d'euros.



Travaux de dépollution des rejets d'eaux pluviales de l'autoroute A4

Les travaux de dépollution des rejets d'eaux pluviales de l'autoroute A4 ont été lancés en février 2024. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une convention passée avec l'Etablissement public territorial de Paris Est Marne & Bois, afin de traiter 5 points de rejets identifiés comme prioritaires pour un coût de 14,5 millions d'euros, financé par l'Etat en lien avec l'Agence de l'eau Seine Normandie. Les premières mises en service de stations de dépollution sont intervenues au cours de l'année 2024 et la dynamique se poursuivra en 2025. Ce projet va permettre de maîtriser et de réduire les rejets dans le milieu naturel et d'améliorer la qualité des eaux pluviales dans un contexte de réouverture de la baignade en Marne, qui est un projet majeur de la phase Héritage des JOP 2024.



Secteur Ouest (Départements 78 & 92)

Confortement du talus de la RN12 par clouage

Le talus de la RN12 au niveau de Guyancourt présentait des désordres géologiques occasionnant des fissures sur la chaussée vers Dreux dans le sens Paris-province. Pour y remédier, des travaux ont été engagés pour renforcer le talus consistant en la réalisation de clous d'ancrage d'une longueur de 12 mètres. Tous les arbres d'alignement ont été protégés pendant les travaux. La phase de préparation des travaux a été prolongée suite à l'installation d'un campement illicite sur la parcelle dédiée aux installations de chantier. La deuxième phase du chantier se déroulera au début de l'année 2025 avec le confortement par l'installation d'un grillage en acier, plaqué sur le talus à l'aide de plaques en acier qui seront fixées sur les têtes des clous. Ces travaux, qui représentent un coût de 1,6 million d'euros, sont par ailleurs un préalable au lancement de travaux de réhabilitation de la chaussée et de l'assainissement prévus à l'été 2025 sur la RN12.



Chantier de rénovation des chaussées sur la RN10

Des travaux de rénovation de la chaussée sur la RN10, au niveau des communes d'Ablis, Saint-Arnoult-en-Yvelines et de Sonchamp, ont été engagés entre septembre et octobre 2024 sur un linéaire global de 18,5 km. Environ 27 000 tonnes d'enrobés, dont 40 % d'enrobés recyclés, ont été utilisées afin de répondre aux exigences environnementales. Ces travaux, qui se sont déroulés en 2 phases, ont nécessité plusieurs fermetures ainsi que des basculements temporaires de chaussée de jour dans le sens Paris-province, une pratique encore peu courante en Île-de-France qui permet la tenue des travaux tout en garantissant le maintien de la circulation afin de limiter l'impact pour les usagers. Cette opération représente un coût global de 4 millions d'euros. C'est à l'occasion de ce chantier que la DiRIF a expérimenté pour la première fois sur le réseau le Panneau Autonome Mobile (PAM), permettant de diffuser à distance des messages comme sur un Panneau à Messages Variables (PMV).



Entretenir le réseau

La gestion des dépendances vertes et actions en faveur du développement durable

Dans le cadre de ses missions d'entretien, la DiRIF veille à la gestion de la végétation aux abords du réseau avec des campagnes régulières d'élagage et de fauchage. Une attention particulière est apportée à l'identification des espèces végétales protégées et au traitement des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE).

A ce titre, la renouée du Japon, espèce végétale exotique envahissante (EVEE) très présente aux abords du réseau routier de la DiRIF, a fait l'objet d'une expérimentation de bâchage en 2022. Une nouvelle méthode, dite de couchage, a été menée en 2024 sur deux sites pilotes d'une surface totale de 800 m². Les résultats ont été jugés positifs, l'expérimentation sera renouvelée en 2025.

La DiRIF a également mis en place en 2024 des actions permettant de renforcer les continuités écologiques :

- La plantation de 27 500 m² de prairies fleuries locales et rustiques sur des talus d'échangeurs afin de favoriser les pollinisateurs et de concurrencer la présence des espèces exotiques envahissantes.
- L'installation de 30 nichoirs à oiseaux et à chiroptères favorisant la présence de ces espèces et contribuant à lutter dans certains cas contre la prolifération des chenilles processionnaires, responsables du dépérissement des arbres hôtes.

La DiRIF a engagé, à la fin de l'année 2024, une étude sur le rétablissement des continuités écologiques de son réseau afin d'améliorer à terme le passage de la faune dans les zones à forts enjeux.



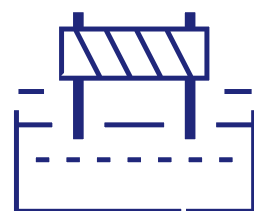
Les actions liées à la propreté du réseau

La DiRIF organise chaque année des campagnes complètes de nettoyage sur les autoroutes et routes nationales les plus exposées aux déchets. L'accumulation de ces déchets sur le réseau résulte d'incivilités croissantes de la part des usagers, phénomène en augmentation constante. Cette situation peut, à terme, avoir un impact sur la sécurité et les conditions de circulation.

Les dépôts sauvages, fréquents notamment au niveau des bretelles, entravent la circulation des services de secours, des forces de l'ordre et des agents de la DiRIF, retardant ainsi leurs interventions d'urgence auprès des usagers.

En avril 2024, la bretelle de l'A104 au niveau de Villepinte (93) a ainsi fait l'objet d'une importante opération de nettoyage menée en lien avec la préfecture de Seine-Saint-Denis.





Les actions liées à la propreté du réseau

Le réseau routier de la DiRIF est par ailleurs régulièrement confronté à la problématique des campements illégaux, situés aux abords des autoroutes.

Deux camps illicites importants ont fait l'objet d'une évacuation par les forces de l'ordre en février à Fontenay-en-Parisis sur la N104 et à Noisy-le-Sec sous l'A86.

Cette situation est très contraignante à plusieurs titres : elle implique d'engager une procédure d'expulsion auprès du tribunal compétent, mobilise ensuite les forces de l'ordre, les services préfectoraux concernés et la DiRIF pour l'évacuation mais nécessite également une opération de nettoyage de l'espace, ce qui représente un coût annuel de plusieurs millions d'euros.

Cela contraint enfin les équipes de la DiRIF à interrompre temporairement la circulation pour permettre l'intervention des engins de chantier nécessaires au nettoyage et à la sécurisation des lieux.

En complément de ses actions, la DiRIF s'engage dans des partenariats avec des municipalités qui promeuvent localement des « campagnes citoyennes de nettoyage ».

A ce titre, la DiRIF est partenaire depuis plusieurs années de l'opération propreté de la ville de Châtenay-Malabry (92), labellisée par l'ADEME et organisée dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets le 23 novembre.



La démarche street art

La DiRIF est engagée depuis plusieurs années dans le développement de projets artistiques de street art sur son réseau, en lien avec des associations locales volontaires et les collectivités locales dans le cadre de leur politique d'insertion sociale.

Cette démarche répond à un double objectif : embellir le patrimoine de la DiRIF en masquant les graffitis et les affichages sauvages qui en dégradent l'image mais aussi renforcer le lien entre la DiRIF et les territoires de façon positive, tant auprès des mairies que du tissu associatif local.

A Joinville-le-Pont, la DiRIF est allée encore plus loin dans la démarche en mettant à disposition de la ville un terrain de 5 000 m² situé sous le viaduc de l'autoroute A4, afin de les accompagner dans la création du «Spot» : un espace en accès libre comprenant des équipements sportifs, une forêt urbaine et 10 000 m² de fresques artistiques.



Moderniser le réseau

Signature de l'avenant mobilités 2023-2027 du CPER 2021-2027 8,4 milliards d'euros pour les transports en Île-de-France



La signature de l'avenant mobilités 2023-2027 du Contrat de Plan État région 2021-2027 a officialisé les engagements de l'État et de la Région Île-de-France sur le volet mobilités pour un montant total d'investissements de 8,4 milliards d'euros répartis entre 3,7 milliards d'euros de la Région, 3 milliards d'euros de l'État et 1,7 milliard d'euros des collectivités locales ainsi que des opérateurs comme la SNCF et la RATP. Ce nouveau contrat marque ainsi un effort sans précédent en matière de transports en Île-de-France, avec des participations de l'État et de la Région en forte hausse par rapport à la période précédente.

Dans ce cadre, 620 millions d'euros sont prévus pour le financement de projets routiers prioritaires, afin de favoriser l'intermodalité et de rendre plus durable l'usage de la route pour les Franciliens. A ce titre, une enveloppe de 100 millions d'euros sera consacrée à la création des voies réservées aux bus et au covoiturage.

Mise en service de la voie réservée aux bus sur l'autoroute A3



Une nouvelle voie réservée à la circulation des lignes de bus régulières sur l'autoroute A3 dans le sens province-Paris a été ouverte le 14 juin 2024 au niveau des communes de Bagnolet, Montreuil et Romainville (93), sur un linéaire de 1,3 km.

Il s'agit d'une nouvelle étape dans la réalisation de voies réservées aux bus sur le réseau routier national en Île-de-France, cofinancée par l'État et la Région Île-de-France, en lien avec Île-de-France Mobilités.

Avec la mise en service de cette nouvelle voie réservée sur l'A3, le réseau routier national d'Île-de-France

compte désormais un total de 7 voies réservées (A1, A6a, A10, A12, RN118 dans les deux sens).

Cette nouvelle voie a été aménagée sur la bande d'arrêt d'urgence afin de ne pas réduire les capacités actuelles de l'autoroute et ainsi éviter toute dégradation des conditions de circulation.

la circulation sur cette voie est strictement réservée aux lignes de bus RATP 221 reliant Neuilly-sur-Marne-Pointe de Gournay à Bagnolet-Gallieni et 351 reliant Roissy pôle à Paris-Nation ainsi qu'aux véhicules de police et de secours.

Cette voie est matérialisée par une signalisation spécifique et la vitesse y est limitée à 50 km/h. La création de cette voie permettra d'améliorer la régularité et les temps de parcours des lignes 221 et 351 en direction de Paris, qui subissaient des retards de 5 à 15 minutes par trajet en heure de pointe en raison des ralentissements.

L'aménagement de cette voie réservée représente un investissement financier de 3 millions d'euros TTC, financé à 50 % par l'État et 50 % par la Région Île-de-France. Les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la DiRIF. Une seconde phase de travaux est également envisagée à l'horizon 2026, afin de prolonger cette voie réservée de 550 mètres en amont.



Le projet de requalification de la RN10 à Trappes

Le projet de requalification de la RN10 à Trappes, financé dans le cadre du CPER par l'État, la Région Île-de-France, le Département des Yvelines, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la ville de Trappes pour un coût de 149 millions d'euros, a franchi une nouvelle étape en juillet 2024 avec le lancement des travaux de création d'une voirie provisoire, qui permettra, à terme, de maintenir les deux voies par sens de circulation nécessaires pour réaliser ensuite l'enfouissement de la RN10.

En raison de l'impact de cette phase de travaux sur la circulation et le stationnement des habitants et riverains de la ville de Trappes, un dispositif de communication continue a été déployé, comprenant notamment la

présence d'une agente de proximité qui assurera des permanences à la mairie jusqu'au second semestre 2025.

Ce projet d'enfouissement vise à restaurer la continuité urbaine entre le Nord et le Sud de Trappes, aujourd'hui coupée par la RN10 et à améliorer le cadre de vie des habitants de Trappes en réduisant les nuisances provoquées par la circulation, tout en fluidifiant le trafic de l'axe.

Trois dalles de couverture seront ensuite aménagées par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette dernière étape du projet sera déterminante pour son appropriation par la population.

Lancement de l'expérimentation d'abaissement de la vitesse maximale autorisée sur des sections de l'A86 et de l'A4



Moderniser le réseau, c'est aussi l'adapter aux nuisances générées par le trafic. L'importance du trafic routier, corrélée à une forte densité urbaine, peut exposer les Franciliens à des niveaux de bruit élevés.

Dans ce contexte et suite aux demandes de longue date des élus locaux, la DiRIF a mené une évaluation de son réseau pour identifier les axes susceptibles de faire l'objet d'une expérimentation d'abaissement de la vitesse autorisée. Elle est basée sur trois critères principaux : la vitesse pratiquée, l'exposition des populations au bruit et le taux d'accidentalité par rapport au taux de référence.

Deux sections de 4 à 5 km ont été identifiées comme prioritaires :

- l'autoroute A86 au niveau de Saint-Denis, la Courneuve et Aubervilliers,
- l'autoroute A4 au niveau de Saint-Maurice et Charenton-le-Pont.

Après concertation avec les élus sous l'égide des préfectures concernées, la DiRIF a organisé une participation du public par voie électronique (PPVE) sur l'abaissement de la vitesse de 90 km/h à 70 km/h de ces deux sections. Cette consultation, qui s'est déroulée du 8 avril au 7 mai 2024, a permis de lancer l'expérimentation de la mesure dès novembre 2024.

Cette mesure devrait permettre, à terme une réduction des nuisances sonores pour les riverains mais également du taux d'accidentalité. Un dispositif d'évaluation est mis en place afin de mesurer sur un an l'efficacité de cette mesure dans la durée. Un partenariat avec Airparif et Bruitparif permettra notamment d'évaluer les impacts de pollution et de bruit.





Travailler à la DiRIF

Ressources humaines

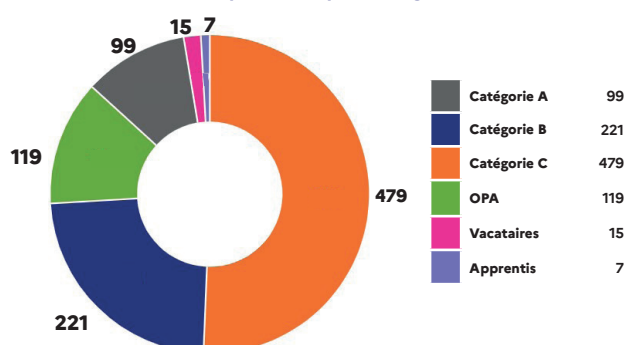
Sur un total de 2 103 agents au sein de la DRIEAT, la DiRIF comptait à la fin de l'année 2024 940 agents en poste dont :

181
Femmes



759
Hommes

Répartition par catégorie



La participation de la DiRIF à la campagne marque employeur du Ministère

La DiRIF a participé à la campagne du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, lancée en mars 2024, pour valoriser sa nouvelle marque employeur. Cette campagne avait pour objectif de mettre en lumière la diversité des agents et des métiers de la transition écologique et surtout de mieux les faire connaître ! Elle s'est traduite par la mise en ligne d'un nouveau site Internet de recrutement présentant des fiches métiers accompagnées de témoignages et de vidéos. Cagatay Aslan, agent d'exploitation au sein du centre de Fontenay-en-Parisis, s'est prêté au jeu en devenant l'ambassadeur de la DiRIF pour présenter son métier.



La promotion des métiers de la DiRIF

L'attractivité en termes de recrutement étant un enjeu majeur, les équipes de la DiRIF se sont mobilisées pour faire connaître leurs missions et promouvoir leurs postes vacants ainsi que l'accès par concours, en participant à différents forums et salons en lien avec la DRIEAT, tels que :

- Le forum de la mobilité professionnelle du Ministère du 7 mars 2024 à la Tour Sequoia de la Défense ;
- Le salon Emploi des conjoints de la communauté de Défense organisé par le Ministère des Armées du 10 octobre 2024 ;
- Le forum stages et emplois de l'Université Paris-Est Créteil du 7 novembre 2024 ;
- Le forum « job dating » de l'IUT de Cergy-Pontoise du vendredi 13 décembre 2024 qui s'adressait principalement aux étudiants des filières de Génie Civil Construction Durable (GCCD) et des Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (MT2E).



La DiRIF a également accueilli au centre de Nanterre une délégation de nouveaux arrivants de la DGITM le 28 novembre. Au programme : présentations du fonctionnement de l'exploitation et de la gestion du trafic illustrées par la visite du centre de Nanterre et du Poste de Contrôle Trafic et Tunnels (PCTT) du secteur Ouest situé sur le même site. Les objectifs étaient de mieux faire comprendre les métiers de terrain et, surtout, de donner envie aux participants de rejoindre la DiRIF au cours de leur carrière !



Dialogue social

2 Comités Sociaux d'Administration (CSA), 4 Formations Spécialisées en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FS SSCT), 2 Commissions Consultatives Paritaires des Ouvriers Parcs et Ateliers (CCPOPA), 2 Commissions Locales de la Formation (CLF) se sont déroulées au cours de l'année 2024.

L'organisation interne de la DiRIF pendant la période des JOP a fait l'objet d'une étape importante de dialogue social en amont. Les organisations syndicales de la DiRIF ont été ainsi reçues par le directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM), en présence du directeur des ressources humaines du Ministère dans le cadre de sa visite du 28 février sur le site de Saint-Denis.



Réorganisation interne

L'AGER Ouest est engagé dans un processus de réorganisation depuis 2021.

Cette réorganisation prévoit la fusion des centres de Boulogne, Rocquencourt et Orgeval au sein du centre de Rocquencourt. Elle implique la fermeture des implantations d'Orgeval et Boulogne.

L'objectif est de gagner en robustesse dans la réalisation des missions du centre et de tendre vers des taux de retour sur astreinte acceptables (nombre de semaines entre deux astreintes) tout en entretenant le réseau de façon plus homogène. Après une étape de dialogue social en 2023, plusieurs temps forts se sont déroulés au cours de l'année 2024 : lancement d'un audit social indépendant pour

déceler les risques psychosociaux des agents et préparer leur évolution au processus final de positionnement puis réunions d'échanges sur leurs souhaits de modifications du DOL (Dossier d'Organisation Locale).

En parallèle, les travaux immobiliers de réaménagement du centre de Rocquencourt ont commencé : deux nouveaux parkings ont été livrés en décembre 2024, permettant d'accueillir 7 FLR (Flèche Lumineuse de Rabattement) pour l'un et 29 véhicules pour l'autre afin de recevoir les agents et engins supplémentaires dans de bonnes conditions. L'ensemble des travaux sera finalisé au cours du premier trimestre 2026.



Travailler à la DiRIF



La démarche qualité : obtention de la certification Norme ISO 9001

La DiRIF, en tant que direction de la DRIEAT, a accompagné la démarche qualité mise en place en 2021. Dans ce cadre, elle porte directement 3 processus qualité (maîtrise d'ouvrage, entretien et exploitation). A l'issue d'un premier audit du système de management de la qualité (SMQ) en avril 2024, la DRIEAT a obtenu la certification Norme ISO 9001. Cette certification, qui concerne l'ensemble du périmètre, conforte la DRIEAT dans son engagement et dans la manière dont elle poursuivra l'amélioration continue de son fonctionnement afin de répondre au mieux aux besoins de ses bénéficiaires.

Les actions menées depuis le lancement de la démarche ont permis de construire un socle de références, de partager les bonnes pratiques et de sécuriser le pilotage et l'organisation. Au-delà de la certification, l'audit a aussi permis à la DRIEAT d'identifier des axes de progrès à poursuivre. La DRIEAT va maintenir ses efforts et poursuivre la dynamique engagée.



La déontologie et la lutte contre la discrimination

Une enquête sur la déontologie et la discrimination a été menée auprès des agents de la DiRIF du 9 au 29 février 2024, afin d'établir un diagnostic sur leurs connaissances en matière de déontologie et sur le respect de ses principes. 25 % des effectifs de la DiRIF ont participé à cette enquête, dont 66 % de femmes. En matière de discrimination, 29 % des participants indiquent avoir déjà rencontré une situation discriminante. Par ailleurs, 65% disent avoir besoin d'une directive cadrant la

démarche au sein de la DiRIF pour mieux faire face aux situations de discrimination, ainsi que de formations spécifiques sur le sujet. L'analyse de ces résultats conduit à plusieurs recommandations, parmi lesquelles la désignation d'un référent déontologie à la DiRIF ainsi qu'un travail de réflexion à mener sur des modules plus adaptés dans le cadre de formation interne des agents. Un plan d'actions sera formalisé à terme en ce sens.

Déontologie



Discrimination





Les rendez-vous internes

Cérémonies de vœux de la DiRIF

Trois cérémonies de vœux se sont déroulées les 16, 18 et 25 janvier 2024 à Champigny-sur-Marne, Boulogne-Billancourt et Saint-Denis. Elles ont réuni un total de 250 agents de la DiRIF ! L'occasion pour la direction de dresser le bilan du travail accompli par les équipes et de présenter les perspectives pour l'année à venir dans le contexte particulier des Jeux Olympiques et Paralympiques.



Journée des personnels

La journée des personnels de la DiRIF a réuni plus de 300 agents le 30 mai 2024 au parc interdépartemental du Tremblay à Champigny-sur-Marne ! Le programme a alterné entre jeux de cohésion en équipe et des visites de chantiers de la DiRIF et de la Société des Grands Projets. Cette journée s'est terminée sur une note d'humour avec un spectacle d'improvisation avant la remise des médailles des jeux !



Journée des nouveaux arrivants de la DiRIF

La journée des nouveaux arrivants de la DiRIF s'est tenue le 20 novembre 2024, dans la continuité de la journée des nouveaux arrivants organisée par la DRIEAT. Cette journée, qui a réuni une quarantaine de participants, a permis de présenter l'organisation et l'articulation entre les différents services. Plusieurs visites terrain ont également ponctué la journée : Centre de Coordination du Trafic (CCT) de Créteil-l'Echat, centre et PCTT de Saint-Denis et présentation du réaménagement de l'échangeur de Pleyel (A86).



Cérémonies de remise de médailles d'honneur

Des cérémonies de remise de médailles d'honneur des travaux publics ont été organisées par la direction au sein des services en mai et juillet 2024, afin de valoriser les 10 agents récipiendaires. Les médailles d'honneur des travaux publics, créées par décret du 1^{er} mai 1897, sont décernées à certains personnels des DIR justifiant de plus de trente ans de carrière au sein du service public.



Travailler à la DiRIF

La vie à la DiRIF

Au-delà des visites officielles, les services de la DiRIF, qui participent à de nombreux réseaux métier, ont connu une actualité également riche au cours de cette année 2024.

21 mars 2024 : Inauguration de l'expérimentation DELTA

Le projet DELTA (Démonstrateur Eclairage Led Tunnel Antony) a franchi une étape majeure avec l'inauguration de son site expérimental à Antony, en présence des parties prenantes. Ce projet a pour objectif d'actualiser la doctrine de l'éclairage dans les tunnels routiers dans un contexte d'évolution technologique et de réduction des impacts énergétiques.

Dans ce cadre, la DiRIF a choisi d'être un partenaire privilégié, pour soutenir la recherche et l'innovation, en mettant à disposition ce site expérimental, à savoir le tube sud non circulé du tunnel d'Antony. Ce dispositif permet de réaliser des expérimentations grandeur nature dans un espace sécurisé, exempt de toute circulation ! Une rareté en Île-de-France !



5 avril 2024 : Accueil d'une délégation de la RATP à Créteil-l'Echat

Le service du trafic et des tunnels de la DiRIF a accueilli, en présence de Sophie Dupas, Directrice adjointe, une délégation constituée d'une quinzaine de directeurs de ligne et de centre bus de la RATP sur son site de Créteil-l'Echat. L'objectif de cette rencontre était de partager les problématiques communes de gestion de trafic et de tunnels et de présenter le fonctionnement du Centre de Coordination du trafic (CCT) de la DiRIF.



24-25 avril 2024 : Participation au championnat de France de chasse-neige à Chambéry

Deux agents du centre de Villabé, Aurélien Taleb-Berrouane et Adrien Jeuffroy, se sont portés volontaires pour participer au championnat de France de chasse-neige qui s'est tenu à Chambéry. Organisée par le Comité français de l'Association mondiale de la Route (PIARC France), le championnat met à l'honneur les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien sur les rues, les routes, les autoroutes et les pistes d'aéroport. Ce championnat concerne les opérateurs issus de 3 collèges : les Directions Interdépartementales des Routes (DIR), les collectivités territoriales et les sociétés d'autoroutes concédées et aéroports. La DiRIF s'est ainsi classée à la 4^{ème} place du collège des DIR ! Un résultat honorable devant plusieurs agents de la DIR Massif Central !





24 septembre 2024 : Rencontre avec Voies Navigables de France (VNF)

Les équipes du département de la politique et programmation routières (DPPR) de la DiRIF sont allées à la rencontre des collègues de Voies Navigables de France (VNF) pour une visite du site du barrage-écluse de Saint-Maurice (94).

Accueillie par Denis Ane, chef de la Gestion Technique Centralisée de Saint-Maurice, l'équipe a pu découvrir le poste de téléconduite qui permet de piloter à distance trois écluses, un tunnel et deux barrages. L'équivalent, pour la navigation fluviale, de notre centre de coordination du trafic !



1^{er} octobre 2024 : Visite chez Airparif

Les membres de l'encadrement du Département Exploitation Trafic Tunnels (DETT) de la DiRIF ont délocalisé leur comité mensuel dans les locaux d'Airparif. Le renforcement du lien entre la DiRIF et Airparif était au cœur des échanges. Airparif s'appuie sur les données de trafic fournies par la DiRIF pour paramétrer son outil Heaven, qui modélise en quasi temps réel les émissions de polluants en Île-de-France. Un projet de convention partenariale entre Airparif et la DiRIF est en cours pour formaliser cette pratique déjà existante. La DiRIF transmet en effet en continu l'ensemble de ses données de trafic à Airparif via des passerelles informatiques sécurisées. La signature officielle de cette convention est prévue au début de l'année 2025.



2-3 octobre 2024 : Participation de la DiRIF à la conférence des exploitants francophones de tunnels routiers à Lyon

Organisé par PIARC France et le Groupe de Travail Francophone des Exploitants de tunnels routiers (GTFE), la deuxième édition de la conférence des exploitants francophones de tunnels routiers s'est tenue à Lyon les 2 et 3 octobre dernier autour du thème « l'exploitation des tunnels routiers à l'heure de la transition écologique ». Dans ce cadre, la DiRIF a participé à la table-ronde « repenser l'usage des tunnels routiers » aux côtés de la DiR Centre-Est, le CETU, Île-de-France Mobilités, Lombardi et TAM Montpellier. Cette thématique visait à explorer de nouvelles manières d'utiliser les tunnels routiers, notamment en développant la multifonctionnalité.

Les équipes de la DiRIF au cœur du documentaire de la chaîne C8 sur les métiers de la route diffusé entre novembre et décembre 2024 !

La DiRIF a participé à une série de 3 épisodes du documentaire de la chaîne C8 intitulé « 100 jours avec la police du Périphérique parisien » qui a été diffusée entre novembre et décembre 2024. Si le titre ne le présume pas, la DiRIF occupe une grande partie de chacun des épisodes ! Ce documentaire en immersion a suivi pendant 4 mois les agents des centres de Nanterre, Saint-Denis et Chevilly-Larue dans le quotidien de leurs missions, mettant ainsi en lumière le rôle des patrouilleurs sur le réseau.





Les grands chantiers à venir pour l'année 2025



Si la poursuite du programme d'entretien du réseau reste une priorité, l'année 2025 sera marquée par l'avancée de plusieurs grands projets de modernisation :

Voies réservées «Héritage JOP»

Activation des voies réservées sur l'A1 et l'A13 aux transports en commun, aux taxis ainsi qu'aux véhicules transportant au moins deux occupants, en cas de forte congestion pour favoriser le covoiturage

Requalification de la RN10 à Trappes

Poursuite des travaux du projet de requalification de la RN10 à Trappes avec le lancement des travaux de creusement de la tranchée centrale préalable à son enfouissement

A86/A1 - Echangeur Porte de Paris

Lancement de la dernière étape du réaménagement des échangeurs de Pleyel (A86) et Porte de Paris (A1) avec le début des travaux de déconstruction des bretelles de Porte de Paris (A1)

Modernisation des tunnels

Lancement des travaux de modernisation du tunnel de Chennevières sur la RN12 au niveau de la commune de Jouars-Pontchartrain dans les Yvelines

Lancement de la démarche de projet de service de la DiRIF

Le lancement de la démarche du nouveau projet de service de la DiRIF pour la période 2025-2029 a été engagé au dernier trimestre de l'année 2024.

Cette première étape a consisté en la réalisation d'un diagnostic des forces et des faiblesses de la DiRIF, fondé sur plusieurs éléments : le bilan du précédent projet de service, les retours issus des séminaires internes, les résultats d'audits, ainsi que les écoutes menées auprès des partenaires externes dans le cadre de la démarche qualité.

La démarche se poursuivra tout au long de l'année 2025 et s'intégrera à la fois dans le projet stratégique de la DRIEAT ainsi que dans celui des DIR.



Crédits photos :

Couverture : Hélène Lambert, Sylvain Cambon, Pierre-Baptiste Delpuech, Amal Quasmi

P.5 : Sylvain Cambon, Amal Quasmi, Jean-Christophe Hecquet

P.6 : Sylvain Cambon

P.7 : Sylvain Cambon, Axel Heise

P.8 : Parimage

P.9 : Hélène Lambert, Sylvain Cambon

P.10 : Hélène Lambert

P.11 : Hélène Lambert, Sylvain Cambon, Amal Quasmi

P.12 : Terra

P.13-14 : Pierre-Baptiste Delpuech

P.15-16-17 : Hélène Lambert

P.18 : Amal Quasmi, DRONY, DiRIF

P.19 : Adrien Puges, EPT Paris Est Marne et Bois, DiRIF

P.20 : DiRIF

P.21 : DiRIF, Ville de Chatenay-Malabry, Ville de Joinville-le-Pont

P.22 : Région Île-de-France, Amal Quasmi

P.23 : Timelapse Go, Parimage

P.24 : Juliette Pavy, DiRIF, Hélène LAMBERT

P.25 : Hélène Lambert

P.26 : Adobe Stock

P.27 : Hélène Lambert, Hélène Peter, Christophe Lambletin, DiRIF

P.28 : Hélène Lambert, DiRIF, ALPIGRAPHI

P.29 : DiRIF, Pierre-Baptiste Delpuech, CETU, C8

P.30 : Jean-Christophe Hecquet, Amal Quasmi

Pictogrammes : Noun Project

Cartographies : DiRIF/SGPR - Joël Chardinne, Parimage

Conception : DiRIF / Communication - Octobre 2025 - Mise en page : Christophe Lambletin





**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)
15-17 rue Olof Palme, 94046 CRETEIL cedex

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Certificat N°A 1607-9001

Dépôt légal : Octobre 2025
ISBN : 978-2-11-179879-3